

**Ministères — Avis concernant les****Affaires municipales****Municipalité de Sainte-Émérie-de-L'Énergie**

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 7 février 1994, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Sainte-Émérie-de-L'Énergie pour lui donner le nom de «Municipalité de Sainte-Émérie-de-L'Énergie», située dans la municipalité régionale de comté de Matawinie.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

5713

**Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk**

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 7 février 1994, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom des Cantons-unis de Suffolk-et-Addington

pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk», située dans la municipalité régionale de comté de Papineau.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

5713

**Industrie, commerce et technologie****Ville de Percé***Avis d'autorisation*

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1), le sous-ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie donne avis qu'il autorise que le public soit admis dans les établissements commerciaux de vente au détail qui exercent leurs activités sur le territoire de la ville de Percé, en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3 de cette loi, pour la période du 15 mai au 15 octobre inclusivement, et ce jusqu'au 15 octobre 1999.

Québec, le 1<sup>er</sup> février 1994

5716

RENAUD CARON

**Régie de l'assurance-maladie du Québec**

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
<b>Médecins omnipraticiens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Dansereau, Ronald, 298, Labelle, Saint-Jérôme, QC, J7Z 5L1	85 06 22	93 12 07
Duplessis, Gérard, 3871, Bélanger, Montréal, QC, H1X 1B5	85 06 30	
Mercier, Roger, 23, Félix-Leclerc, Sainte-Julie, QC, J0L 2C0	88 11 23	
<b>Médecins spécialistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Bardari, Alphonse, 6027, avenue de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
McGraw, Jean-Yves, 3011, avenue Cédar, Montréal, H3Y 1Y8	85 03 01	
<b>Dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Boivin, Marie, 5730, avenue Darlington, bureau 1, Montréal, QC, H3S 2H7	83 12 03	
Jomphe, Catherine, C.P. 6128, Succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	92 07 25	
Lapointe, Sylvie, C.P. 6128, Succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	90 06 21	
Pesant, Réjean, 1550, de Maisonneuve Ouest, bureau 808, Montréal, QC, H3G 1N2	91 08 15	
Ptack, Herbert, 3535, chemin Queen Mary, bureau 318, Montréal, QC, H3V 1H8	77 12 09	